

PROCURATION DE VOTE

Elections au conseil d'administration de la COMUE Aquitaine

Je soussigné (e)

Nom usuel :

Nom patronymique :

Prénom :

DONNE PROCURATION A

Nom usuel :

Nom patronymique :

Prénom :

Inscrit (e) sur la même liste électorale que celle où je suis inscrit (e),

Pour voter en mes lieu et place le 17 novembre 2015 pour l'élection des représentants des personnels et usagers au conseil d'administration de la COMUE d'Aquitaine.

Fait à le

Ecrire à la main « Bon pour pouvoir » + signature :

IMPORTANT :

- Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant.
- Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.
- Le mandant doit remettre au mandataire une procuration originale (pas de copie).
- Pour les personnels, la procuration originale doit obligatoirement être accompagnée de la justification de la qualité professionnelle.
- Pour les étudiants, la procuration originale doit être accompagnée de la carte étudiant du mandant.